

Que peuvent faire les autres pays de la CSCE pour appuyer les réformes fondamentales qui sont apportées à l'économie? A ce stade-ci, notre objectif devrait consister à faire tout notre possible pour réduire les perturbations au minimum et faciliter la transition.

Voilà pourquoi le Canada a pris activement part aux initiatives du groupe des 24 à l'appui du processus de réforme en Pologne et en Hongrie, en offrant une formation aux cadres ainsi qu'une formation technique dans les domaines où il excelle. Il appuiera d'autres programmes d'aide économique qui seront élaborés à l'intention d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est.

Les conseils que l'OCDE prodigue aux pays industrialisés pour rendre plus performantes leurs économies peuvent également servir aux pays de l'Europe centrale et de l'Est au fur et à mesure de leur évolution vers une économie de marché. Le Canada a encouragé l'OCDE à fournir conseils et assistance techniques à ces pays, notamment par l'entremise du nouveau centre de coopération avec les pays européens en transition. La Commission économique pour l'Europe a également un rôle constructif à jouer pour consolider les réformes.

Par ailleurs, le Canada participe de près aux négociations en cours visant à établir la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe (BRDE). Cette nouvelle institution aura une orientation plus précise que celle des autres banques régionales de développement. En effet, il est stipulé à l'article 1 de ses statuts que des prêts ne pourront être accordés qu'aux pays qui auront adopté les principes de la démocratie multipartite et de l'économie de marché.

Au niveau bilatéral, le Canada a récemment conclu des accords de protection des investissements étrangers avec l'URSS et la Pologne, et négocie en ce moment des ententes semblables avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Il ne faut cependant pas oublier que cet important premier volet d'une transition économique de vaste envergure ne peut se réaliser sans que ne s'accomplisse également le deuxième volet, à savoir les changements institutionnels.

En cette époque de transition, d'incertitude, mais aussi de grands espoirs, il importe que les grandes institutions, telles la Communauté européenne et la CSCE, consentent à jouer un rôle stabilisateur de premier plan.

Des entrepreneurs canadiens, dont certains viennent de pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, poursuivent des débouchés dans cette région du globe, avec le plein appui du gouvernement du Canada. Deux de ces entrepreneurs sont avec moi ici aujourd'hui : M. Andrew Sarlos et M. Tomas Bata.